

## Take Back

Conditions de participation au projet Take Back :

- Vous devez être membre de la Camper Family.
- Apportez vos vieilles chaussures Camper (adulte ou enfant) dans n'importe quelle boutique Camper **ou Recamper** participant au projet (les franchises, les boutiques El Corte Inglés et les magasins multi-marques ne sont pas concernés) ou dans un point relais participant. Plus d'infos ci-dessous :
- Dépôt - Marche à suivre :
  - Rendez-vous sur [camper.com/takeback](https://camper.com/takeback)
  - Remplissez le formulaire dédié en ligne pour nous présenter les articles que vous souhaitez retourner.
  - Vérifiez que les données saisies sont exactes et correctes.
  - Sélectionnez une méthode de dépôt.
  - Vous recevrez une étiquette de retour prépayée, que vous devrez coller sur le colis, quel que soit le lieu où vous rapporterez vos chaussures.
  - Une fois le colis arrivé à l'entrepôt Camper, les chaussures seront vérifiées par l'équipe et si elles correspondent aux informations fournies, le client recevra un bon par e-mail.
- Les chaussures retournées peuvent être usées, abîmées ou non utilisées.
- Les chaussures doivent être retournées en paires complètes.
- Bons :
  - Les bons peuvent être utilisés sur [camper.com](https://camper.com) ou dans n'importe quelle boutique Camper **et ReCamper** (hors franchises et boutiques El Corte Inglés).
  - Les bons sont valables 6 mois à compter de leur réception.
  - Un seul bon peut être utilisé par commande.
  - Les bons sont non cumulables avec d'autres bons ou codes promotionnels.
  - Les bons sont valables sur des achats de 60 € minimum.
  - Le code promo n'est valable que sur les articles à plein tarif.
- Camper n'est pas tenu de publier vos commentaires et vos photos.

Les chaussures retournées seront réutilisées, revendues, recyclées ou données en fonction de leur état.